



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
CULTURE.BE

Youth Wiki



Coup d'oeil sur les politiques de jeunesse en Europe

**CAP SUR
LE LUXEMBOURG**



Public cible

12-30 ans

Autorité responsable

Ministre de l'enseignement, de l'Enfance et de la Jeunesse

- **Loi jeunesse**
- **Plan d'action sur 3 ans**

La politique jeunesse au Luxembourg est guidée par 3 orientations stratégiques :

1. **Participative ;**
2. **Transversale ;**
3. **Factuelle ;**

Conformément à l'approche participative de la politique de la jeunesse, différents ministères, les jeunes eux-mêmes, l'Assemblée nationale des jeunes, diverses organisations de jeunesse et des services de jeunesse travaillant avec les jeunes ou en leur nom, participent activement au processus d'élaboration du plan d'action.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

**Pourcentage de
15-29 ans par rapport à la population
générale en 2021**

19.1 % (eurostat)

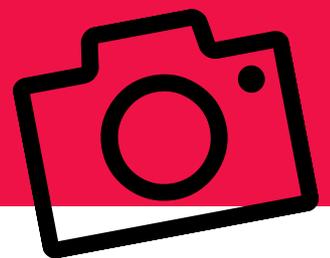
"Le congé pour animateurs de jeunesse a été introduit par la loi de 2007 portant création d'un congé individuel de formation. Il permet aux jeunes de s'absenter de leur travail pour participer à des activités de volontariat dans le pays et à l'étranger :

stages, journées d'études ou séminaires, camps ou clubs de vacances, etc.

Grâce à ce programme, les enseignants, les formateurs, les travailleurs de l'éducation non formelle et les animateurs de jeunesse ont la possibilité de recevoir une formation et une certification liées au développement de leurs compétences sociales et civiques.

La durée du congé-jeunesse est assimilée à une période de travail effectif. Pendant la durée du congé, les dispositions législatives en matière de sécurité sociale et de protection du travail restent applicables aux bénéficiaires.

Source : <https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki/chapters/luxembourg/105-youth-workers>



***Cette fiche n'a pas pour vocation d'être exhaustive. Elle propose une photographie succincte de l'état de la politique de jeunesse d'un Etat membre de l'UE à un moment donné à partir des informations issues du site de la Commission européenne « <https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki> » - consulté le 03 août 2023.*

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le Youth Wiki.